

A usage officiel

C/M(2008)21/PROV



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

12-Dec-2008

Français/Anglais

CONSEIL

Conseil

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 1185ème SESSION

**qui s'est tenue au Château de la Muette, à Paris,
le jeudi 4 décembre 2008.**

JT03257436

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

C/M(2008)21/PROV
A usage officiel

Français/Anglais

297. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL

- a) prend note de l'annonce faite par le Président qu'un document de séance n° 1 intitulé « PTB 2009-10 : Déclaration du Secrétaire général » est en cours de distribution, et que quelques modifications ont été apportées à la liste des points « a » suite aux réunions du Comité du budget du 2 décembre et du Comité exécutif du 3 décembre (voir Annexe au projet d'ordre du jour révisée, diffusée en séance) ;
- b) prend note également de l'intention du Président de donner la parole, à la fin des discussions sur le PTB, au Représentant permanent de l'Italie qui a demandé à faire une intervention sur l'Engagement renforcé ;
- c) adopte le projet d'ordre du jour de sa 1185^{ème} session [C/A(2008)21/PROV] tel qu'amendé.

298. APPROBATION DU COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA 1184^{ème} SESSION

LE CONSEIL

approuve le compte rendu succinct de sa 1184^{ème} session [C/M(2008)20/PROV].

299. RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL

LE CONSEIL

prend note du rapport du Secrétaire général.

300. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 2009-10 : PROPOSITIONS DU SECRETAIRE GENERAL

LE CONSEIL

- a) prend note du document de séance n° 1 et des remarques introductives du Secrétaire général [pour référence, voir aussi C(2008)164, C(2008)164/PARTII & ADD1-4, et C(2008)164/SO1-6] ;
- b) prend note des commentaires du Président du Comité du budget et du Président du Comité des relations extérieures ;
- c) prend note des commentaires des membres du Conseil et des réponses du Secrétaire général et du Secrétariat ;
- d) invite le Comité du budget à poursuivre son examen du projet de PTB 2009-2010, en tenant compte des discussions du Conseil ;

- e) convient de revenir sur les propositions pour le PTB de 2009-10 à la lumière du rapport du Comité du budget, pour adoption, lors de sa session du 18 décembre 2008 ;
- f) prend également note de l'intervention de l'Italie sur l'Engagement renforcé, et des commentaires du Japon sur cette question.

POINTS 301-311 APPROUVES SANS DEBAT (POINTS « A »)

301. EGYPTE: PARTICIPATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR REGULIER AU COMITE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET A SES ORGANES SUBSIDIAIRES

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2007)195 ;
- b) convient, conformément aux dispositions de la Résolution du Conseil C(2004)132/FINAL, d'inviter l'Egypte à participer, en qualité d'observateur régulier, aux travaux du Comité de la gouvernance publique et de ses organes subsidiaires jusqu'au 31 décembre 2010, ou jusqu'à l'expiration du mandat du Comité si celle-ci intervient avant fin 2010.

302. BUDGET DE PREADHESION POUR 2009

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)207/REV1 ;
- b) autorise les crédits de préadhésion suivant :

BUDGET ANNEXE – ELARGISSEMENT ET ENGAGEMENT RENFORCE

Chapitre 76 – Préadhésion	13 379 439 EUR
Article 1 – Coûts de préadhésion Chili	2 658 902 EUR
Article 2 – Coûts de préadhésion Estonie	2 076 131 EUR
Article 3 – Coûts de préadhésion Israël	2 981 720 EUR
Article 4 – Coûts de préadhésion Fédération de Russie	3 546 791 EUR
Article 5 – Coûts de préadhésion Slovaquie	2 115 895 EUR ;

- c) convient que les prévisions de recettes pour l'exercice financier 2009 pour ce Budget Annexe seront de 13 379 439 EUR dans le budget de l'Organisation, comme indiqué au point b) ci-dessus.

303. RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMITE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)199 ;
- b) convient de renouveler le mandat actuel du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales jusqu'au 30 juin 2010.

304. REVISION DU MANDAT DU COMITE DES PECHERIES

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)193/REV1 ;
- b) adopte le projet de Résolution concernant le mandat du Comité des pêcheries qui figure en Annexe au document C(2008)193/REV1.

305. RENOUELEMENT DU MANDAT DE LA REUNION ANNUELLE D'EXPERTS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)181 ;
- b) convient que le mandat de la Réunion annuelle d'experts du développement durable (RAEDD), figurant en Annexe au document C(2008)181, prendra effet le 1^{er} janvier 2009 et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010, date à laquelle le Conseil décidera de la forme sous laquelle les travaux sur le développement durable devront éventuellement se poursuivre.

306. REVISION DU MANDAT DU PROGRAMME SUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IMHE)

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)198/REV1 ;
- b) invite le Comité des politiques d'éducation et le Comité directeur de l'IMHE à examiner, avant fin 2011, l'efficacité et la pertinence de leur relation avec le Groupe d'experts nationaux sur l'Etude de faisabilité AHELO ;
- c) adopte le projet de Résolution concernant le mandat du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur tel que figurant en Annexe au document C(2008)198/REV1.

307. RAPPORT DE 2008 SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)170 et de son CORR1 ;
- b) se félicite des efforts accrus déployés par les points de contact nationaux (PCN) pour renforcer l'efficacité des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- c) encourage les gouvernements adhérents à veiller à ce que les PCN disposent des ressources nécessaires pour poursuivre ces efforts ;
- d) convient de la déclassification du document C(2008)170.

308. PROROGATION DU PROTOCOLE D'ACCORD DU CENTRE FISCAL MULTILATERAL DE L'OCDE A BUDAPEST

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)201 ;
- b) prend note du projet de Protocole d'accord prorogeant les activités du Centre fiscal multilatéral de l'OCDE à Budapest jusqu'au 31 décembre 2011, qui figure en Appendice au document C(2008)201.

309. ISRAEL: PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LA CORRUPTION DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)180 ;
- b) convient, en conformité avec la Feuille de route pour l'adhésion d'Israël à la Convention relative à l'OCDE [C(2007)102/FINAL] ainsi qu'avec les conclusions du Conseil sur l'élargissement [C(2004)1 et CORR1, C/M(2004)2], d'inviter Israël :
 - (i) à adhérer, avec les mêmes droits et les mêmes obligations que les pays Membres de l'OCDE, à la Recommandation révisée du Conseil sur la lutte contre la corruption de 1997 [C(97)123/FINAL], à la Recommandation de 1996 sur la déductibilité fiscale des pots-de-vin versés à des agents publics étrangers [C(96)27/FINAL], à la Recommandation de 2006 sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public [C(2006)163] et à leurs modifications ou révisions ultérieures, ou à toute nouvelle recommandation remplaçant l'une des recommandations ci-dessus ;
 - (ii) à participer à part entière, au même titre que les pays Membres, au Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales et à contribuer financièrement à ses activités, en application des conditions fixées par le Conseil ;

- c) demande au Secrétaire général de prendre les mesures qui s'imposent pour lancer l'invitation ci-dessus selon les conditions définies au paragraphe 15 du document C(2008)180.

**310. NOMINATION DU PRESIDENT DU COMITE D'EXAMEN
DES SITUATIONS ECONOMIQUES ET DES PROBLEMES
DE DEVELOPPEMENT EN QUALITE D'EXPERT DU
CONSEIL**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)205/REV1 ;
- b) décide de nommer M. White en qualité d'« expert du Conseil » pour la durée de son mandat de Président du Comité EDR, étant entendu que les deux points énoncés au paragraphe 7 du document C(2008)205/REV1 font partie de la présente décision ;
- c) invite le Secrétaire général, sous réserve de l'adoption du programme de travail et budget 2009-2010, à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la décision figurant à l'alinéa b) ci-dessus.

**311. RAPPORT D'ETAPE SUR LE PROGRAMME DE
REFORMES RELATIF A LA GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES – NOVEMBRE 2008**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)203 ;
- b) réaffirme sa détermination à mettre en œuvre le programme de réformes de la gestion des ressources humaines ;
- c) invite le Secrétariat à continuer de travailler sur les aspects détaillés de la mise en œuvre du programme de gestion des ressources humaines.

**312. COMMUNICATIONS DE L'OCDE : ORIENTATIONS -
DECEMBRE 2008**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)200, ainsi que des remarques introductives du Président du Comité des relations avec le public et de la communication (CPAC) et du Secrétariat (voir également présentation PowerPoint diffusée sur l'EDG) ;
- b) prend note des commentaires, y compris sur les Lignes directrices régissant les relations avec les médias, formulés par des Membres du Conseil et le Secrétaire général ;

- c) invite le CPAC à assurer le suivi de la mise en œuvre des communications de l'OCDE ;
- d) se félicite de l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer la communication de l'OCDE à la lumière de l'évolution du rôle de l'Organisation.

313. QUESTIONS DIVERSES

LE CONSEIL

i) Présidence de la RCM de 2009

- a) prend note des remarques du Secrétaire général au sujet de l'invitation adressée au Premier Ministre de Corée concernant la présidence de la RCM de l'année prochaine ;

ii) Déjeuner conjoint du Conseil de direction de l'AIE et du Conseil – 17 décembre

- b) prend note des remarques du Président portant sur la confirmation du déjeuner conjoint du Conseil et des membres du Conseil de direction de l'AIE annoncé le 4 novembre [C/M(2008)19, point 269] ;
- c) prend note des commentaires de la Belgique et de la réponse du Président sur les thèmes retenus pour cet événement ;

iii) Prochaine session

- d) convient de tenir sa prochaine séance le jeudi 18 décembre 2008, et prend note de l'avant-projet d'ordre du jour distribué en séance.

DOCUMENTS APPROUVES SELON LA PROCEDURE ECRITE

Les conclusions suivantes ont été approuvées par le Conseil selon la procédure écrite le 18 novembre 2008 [CES/PE(2008)11] :

314. PROJET DE DECISION DU CONSEIL PORTANT MODIFICATION DES APPENDICES 3, 4 ET 8 DE LA DECISION DU CONSEIL SUR LE CONTROLE DES MOUVEMENTS TRANSFRONTIERES DE DECHETS DESTINES A DES OPERATIONS DE VALORISATION [C(2001)107/FINAL]

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)156 ;

- b) prend note des modifications apportées aux Appendices 3, 4 et 8 de sa Décision sur le Contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation [C(2001)107/FINAL] décrites à la section I du document C(2008)156 ;
- c) adopte les modifications apportées aux appendices 3 et 4 de sa Décision sur le Contrôle des mouvements transfrontières de déchets destinés à des opérations de valorisation [C(2001)107/FINAL] décrites à la section II du document C(2008)156.

**315. CENTRE POUR LA RECHERCHE ET
L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT :
NOMINATION DE MEMBRE DU COMITE
DIRECTEUR**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)165 ;
- b) adopte le projet de Résolution portant nomination de membre du Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement figurant en Annexe II au document C(2008)165.

**316. SYSTEME D'INDEMNITES JOURNALIERES DE
SUBSISTANCE - 189^{ème} RAPPORT DU CCR**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)172 concernant le 189^{ème} rapport du CCR [CCR/R(2008)5] ;
- b) approuve, avec effet au 1^{er} janvier 2009, les règles relatives à l'ajustement des indemnités journalières de subsistance pour les agents des Organisations Coordonnées se rendant en mission ; ces règles, figurant en Annexe au document CCR/R(2008)5, remplacent la procédure décrite dans le 160^{ème} Rapport du Comité de Coordination sur les Rémunérations [CCR/R(2004)8] et son addendum [CCR/R(2004)8/ADD1].

et le 29 novembre 2008 [CES/PE(2008)12] :

**317. PROPOSITION D'ADMISSION DU BURKINA FASO
AU SYSTEME DE L'OCDE POUR LA
CERTIFICATION DES MATERIELS FORESTIERS
DE REPRODUCTION DESTINES AU COMMERCE
INTERNATIONAL**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)184 ;

- b) adopte le projet de Décision figurant en Annexe au document C(2008)184 relative à l'admission du Burkina Faso au Système de l'OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction destinés au commerce international.

**318. PROPOSITION D'ADMISSION DE LA SERBIE AU
SYSTEME DE L'OCDE POUR LA CERTIFICATION
DES MATERIELS FORESTIERS DE
REPRODUCTION DESTINES AU COMMERCE
INTERNATIONAL**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)185 ;
- b) adopte le projet de Décision figurant en Annexe au document C(2008)185 relative à l'admission de la Serbie au Système de l'OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction destinés au commerce international.

**319. PROPOSITION D'ADMISSION DE LA CROATIE AU
SYSTEME DE L'OCDE POUR LA CERTIFICATION
DES MATERIELS FORESTIERS DE
REPRODUCTION DESTINES AU COMMERCE
INTERNATIONAL**

LE CONSEIL

- a) prend note du document C(2008)186 ;
- b) adopte le projet de Décision figurant en Annexe au document C(2008)186 relative à l'admission de la Croatie au Système de l'OCDE pour la certification des matériels forestiers de reproduction destinés au commerce international.

ANNEXE

PRESENTS

M./Mr. Gurría	Président/Chairman
M./Mr. Röben	Allemagne/Germany
M./Mr. Schneider	"
M./Mr. Langman	Australie/Australia
M./Mr. Andrews	"
Mme/Ms. Fasching	Autriche/Austria
M./Mr. Hoornaert	Belgique/Belgium
M./Mr. Lapointe	Canada
M./Mr. Kim	Corée/Korea
M./Mr. Knudsen	Danemark/Denmark
Mme/Ms. Narbona	Espagne/Spain
M./Mr. Egan	Etats-Unis/United States
M./Mr. Majanen	Finlande/Finland
M./Mr. Salmimies	"
M./Mr. Marland	France
M./Mr. Sturm	"
M./Mr. Tatsos	Grèce/Greece
M./Mr. Gottfried	Hongrie/Hungary
M./Mr. Murray	Irlande/Ireland
M./Mr. Olrich	Islande/Iceland
Mme/Ms. Einarsdottir	"
M./Mr. Armellini	Italie/Italy
M./Mr. Trichilo	"
M./Mr. Hattori	Japon/Japan
M./Mr. Yagi	"
Mme/Ms. Cardoso	Luxembourg
M./Mr. Figueroa	Mexique/Mexico
M./Mr. Neple	Norvège/Norway
Mme/Ms. Hellstrøm	"
Mme/Ms. Dennis	Nouvelle-Zélande/New Zealand
M./Mr. Jenks	"
M./Mr. Boer	Pays-Bas/Netherlands
M./Mr. Taouati	"
M./Mr. Woroniecki	Pologne/Poland
M./Mr. Hordynski	"
M./Mr. Ferro Rodrigues	Portugal
M./Mr. Caldeirinha	"
Mme/Ms. Kotova	République slovaque/Slovak Republic
Mme/Ms. Füle	"
M./Mr. Dyba	République tchèque/Czech Republic
M./Mr. Tesar	"
M./Mr. Martin	Royaume-Uni/United Kingdom
M./Mr. Thornton	"
M./Mr. Ringborg	Suède/Sweden
M./Mr. Martin	Suisse/Switzerland
M./Mr. Erozan	Turquie/Turkey

Mme/Ms. Argimon-Pistre

Commission européenne/European Commission

M./Mr. de Geus
Mme/Ms. Askey
M./Mr. Padoan
M./Mr. Amano
M./Mr. Harmel
M./Mr. Gooch
M./Mr. Rottier

Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
Secrétaire général adjoint/Deputy Secretary-General
Directeur/Director, SGE/CES
Directeur/Director, PAC
Chef de Service/Head of Service, EXD/PBF